

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 607**12 juin 2004****SOMMAIRE**

Actaeon Holding S.A., Pétange	29127	Eval S.A., Luxembourg	29123
AH Holdings, S.à r.l., Luxembourg	29108	First in Line S.A., Luxembourg	29119
Aram S.A., Luxembourg	29122	Gamax Fund of Funds Management AG, Luxembourg	29135
Art-Cade S.A., Pétange	29131	Gamax Fund of Funds Management AG, Luxembourg	29135
AZ Plus Investment Management S.A., Pétange ..	29127	Gamax Management AG, Luxembourg	29124
Bash, Vreugne & Associés S.A., Luxembourg	29107	Gamax Management AG, Luxembourg	29124
Batibel, S.à r.l., Luxembourg	29128	Geis Cargo International Asia, GmbH, Luxembourg	29112
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.A., Luxembourg	29122	Gendtrent Holding S.A., Luxembourg	29119
Business News Development Holding S.A.	29091	Gendtrent Holding S.A., Luxembourg	29119
Cafra S.A.H., Luxembourg	29132	Global Design S.A., Luxembourg	29111
Camo-Lux S.A., Dudelange	29098	Global Design S.A., Luxembourg	29111
Camo-Lux S.A., Dudelange	29098	GTH Holding S.A., Luxembourg	29129
Canabal de Montbre S.A.	29091	Hattrick Lux No. 3, S.à r.l., Luxembourg	29102
Carib Cruise Lines Holding S.A., Luxembourg ...	29091	I.P.I. International Participations Investors S.A., Luxembourg	29111
CEREP France Two, S.à r.l., Luxembourg	29094	I.R.L. S.A., Luxembourg	29132
Cead-AG Holding S.A., Luxembourg	29091	IFCI Finance S.A., Luxembourg	29109
Ceforge, S.à r.l., Luxembourg	29091	IFCI Finance S.A., Luxembourg	29110
Chambourg S.A., Niedercorn	29128	Integrated Media Industries-Luxembourg S.A., Luxembourg	29117
Chelsfield (Global Switch), S.à r.l., Luxembourg ..	29121	Intercom, S.à r.l., Luxembourg	29093
Cheminco S.A., Luxembourg	29109	Interstück S.A., Luxembourg	29125
Crespi International S.A., Luxembourg	29110	J.A.F. S.A.H., Luxembourg	29136
Crosby Investments, S.à r.l., Luxembourg	29123	J.A.F. S.A.H., Luxembourg	29136
Dashabo S.A.H., Luxembourg	29135	Junclair Participations Financières S.A. (J.P.F.), Luxembourg	29132
DWS Investment S.A., Luxembourg	29112	Kaupthing Bank Luxembourg S.A., Luxembourg .	29120
Edinformatic S.A., Luxembourg	29122	King Cheetah Holdings S.A., Luxembourg	29130
ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	29133	Kvist Holding S.A., Luxembourg	29132
ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	29133	L.S.F. S.A.H., Luxembourg	29117
ELCS Luxembourg S.A., Luxembourg	29134	L.S.F. S.A.H., Luxembourg	29117
Electra Participations S.A., Pétange	29129	Loudeac S.A., Luxembourg	29111
Enni Holding S.A., Luxembourg	29090	Lux-Hygiène Service S.A., Differdange	29126
Esplanade S.A., Luxembourg	29116	M.S.C. S.A.H., Luxembourg	29134
Esplanade S.A., Luxembourg	29128	M.S.C. S.A.H., Luxembourg	29134
Euro-Media 2000 S.A., Luxembourg	29136	Macutil Holding, S.à r.l., Luxembourg	29101
Eurointervention S.A., Luxembourg	29109	Macutil Holding, S.à r.l., Luxembourg	29107
European Investment S.A.H., Luxembourg	29092		
European Investment S.A.H., Luxembourg	29092		
European Investment S.A.H., Luxembourg	29092		
European Investment S.A.H., Luxembourg	29092		
Eval Holding S.A., Luxembourg	29127		

Mars Group, S.à r.l., Luxembourg	29118	SEC, Société d'Etudes et de Courtages S.A., Pé-	
Mars Group, S.à r.l., Luxembourg	29118	tange	29128
Mars Group, S.à r.l., Luxembourg	29118	Sinabe S.A.H., Luxembourg	29120
Maçonlux, S.à r.l., Luxembourg	29091	Sinabe S.A.H., Luxembourg	29120
Mercurey Finance S.A.H., Luxembourg	29107	Sipor Holding S.A., Luxembourg	29123
Mimial Holding S.A., Luxembourg	29108	Solidus S.A.H., Luxembourg	29135
Mustang Holding S.A., Luxembourg	29130	Solstice Holding S.A., Luxembourg	29131
N.E.C.G. New Europe Capital Group S.A., Luxem-		Sparinvest Sirius, Sicav, Luxembourg	29127
bourg	29108	Teresa S.A.H., Luxembourg	29126
Palca Investments S.A.H., Luxembourg	29125	Teresa S.A.H., Luxembourg	29126
Palca Investments S.A.H., Luxembourg	29125	Torre Ingles S.A., Luxembourg	29110
Phelane S.A., Luxembourg	29090	Tota Holding S.A., Luxembourg	29131
Quest Management, Sicav, Luxembourg	29126	Vagor S.A.H., Luxembourg	29090
R.F. Hottinger Insurance Consulting S.A., Luxem-		Valpinvest S.A.H., Luxembourg	29124
bourg	29112	Vicolim S.A., Luxembourg	29099
Romulus Invest S.A., Luxembourg	29124	Wellington Luxembourg S.C.A., Luxembourg	29119
S.C.L., S.à r.l., Luxembourg	29130	World Prospection S.A., Luxembourg	29093
Santorini Investment Holding S.A., Luxembourg .	29130	Yura Capital S.A., Luxembourg	29129
Saxi Holding S.A., Luxembourg	29133	Yura S.A., Luxembourg	29118
SEC, Société d'Etudes et de Courtages S.A., Pé-			
tange	29093		

ENNI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.840.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032685.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

VAGOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 11.148.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour la société

Signature

(032716.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

PHELANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.084.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour la société

Signature

(032731.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.272.

CANABAL DE MONTBRE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.190.

CARIB CRUISE LINES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 28.052.

CEAD-AG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 48, rue du Fort Neipperg.

R. C. Luxembourg B 36.604.

CEFORGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 34, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 12.110.

Par jugements du 18 mars 2004 le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, à la requête du Procureur d'Etat, au vu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, a déclaré la dissolution et ordonné la liquidation des sociétés suivantes:

BUSINESS NEWS DEVELOPMENT HOLDING S.A., dont le siège social au 38-40, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, a été dénoncé le 28 octobre 2002,

CANABAL DE MONTBRE S.A., dont le siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg a été dénoncé le 12 novembre 2001,

CARIB CRUISE LINES HOLDING S.A., avec siège social au 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg,

CEAD-AG HOLDING S.A., avec siège social au 48, rue du Fort Neipperg, L-2230 Luxembourg,

CEFORGE, S.à r.l., avec siège social au 34, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg et liquidateur Maître Stéphane Meyer, avocat, demeurant L-1026 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

Ils ordonnent aux créanciers desdites sociétés de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

M^e S. Meyer

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01622. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01623. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01624. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01625. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, réf. LSO-AQ01626. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036542.2//45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

MAÇONLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1880 Luxembourg, 74, rue Pierre Krier.

R. C. Luxembourg B 63.057.

Constituée suivant acte reçu par Me Blanche Moutrier, notaire alors de résidence à Esch/Alzette, en date du 26 janvier 1998, acte publié au Mémorial C n° 337 du 13 mai 1998, modifié par acte sous seing privé en date du 16 novembre 2001, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 1101 du 18 juillet 2002.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MAÇONLUX, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(033006.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

EUROPEAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.621.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Pour EUROPEAN INVESTMENT S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(030321.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

EUROPEAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.621.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Pour EUROPEAN INVESTMENT S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(030319.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

EUROPEAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.621.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Pour EUROPEAN INVESTMENT S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(030317.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

EUROPEAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 60.621.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Pour EUROPEAN INVESTMENT S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(030313.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

INTERCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 16.082.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032460.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

WORLD PROSPECTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 79.816.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 novembre 2001 que:

La démission de Madame Daniela Panigada en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élit domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription - réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2004, réf. LSO-AP00131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033184.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

SEC, SOCIETE D'ETUDES ET DE COURTAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 52.631.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 20 janvier 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2002 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-Délégué:

Monsieur Jean-Claude Bertoldi
administrateur de sociétés
demeurant à L-2561 Luxembourg, 31, rue de Strasbourg

Administrateurs:

Monsieur Dominique Deluca
responsable d'opération
demeurant à F-54150 Briey, 8, bis rue de la Tirie

Monsieur Pierre Dall Asparago
commerçant
demeurant à L-8410 Seinfort, 26, route d'Arlon

Commissaire aux Comptes:

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A.
81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange

Pétange, le 20 janvier 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032661.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

CEREP FRANCE TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.340.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-second day of March.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEREP, S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered on August 14th, 2001 under R.C.S. Luxembourg n° B 83.245, incorporated by deed enacted on June 21st, 2001 whose articles of association have been amended for the last time by deed enacted on November 29th, 2002, published on February 8th, 2003 in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated March 18, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Object - Name - Registered Office - Duration

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of real estate and/or of participations in any enterprises in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those investments participations.

In particular, the Company may use its funds to invest in real estate and real estate holding companies, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantee.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 3. The Company is established for an undetermined period.

Art. 4. The Company will have the name CEREP FRANCE TWO, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a unitholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager(s).

Capital - Units

Art. 6. The unit capital is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by two hundred fifty (250) units of fifty euros (EUR 50.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single unitholder or by a decision of the unitholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each unit entitles to a part of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of units in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's units are indivisible, since only one owner is admitted per unit. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In the case of a single unitholder, the Company's units held by the single unitholder are freely transferable.

In case of plurality of unitholders, the units held by each unitholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single unitholder or of one of the unitholders.

Management

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be unitholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of unitholder(s) holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the meeting of unitholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

The use of video-conferencing equipment and conference calls shall be allowed provided that each participating Manager being able to hear and to be heard by all other participating Managers using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

Art. 13. The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Unitholders' Decisions

Art. 14. The single unitholder assumes all powers conferred to the general unitholders' meeting.

In case of a plurality of unitholders, each unitholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of units, which he owns. Each unitholder has voting rights commensurate with his unitholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by unitholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the unitholders owning at least three-quarter of the Company's unit capital, subject to the provisions of the Law.

Financial Year - Balance Sheet

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each unitholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital. The balance of the net profit may be distributed to the unitholder(s) in proportion to its/their unitholding in the Company.

Winding-up - Liquidation

Art. 18. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, unitholders or not, appointed by the unitholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

A single unitholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally all of its liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable Law

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

All the two hundred fifty (250) units representing the capital have been entirely subscribed by CEREP, S.à r.l., pre-named, and fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

Estimate of Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately one thousand three hundred euro.

General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the appearing party, representing the entirety of the unit capital and exercising the powers devolved to the unitholders' meeting, passed the following resolutions:

1) The first financial year shall begin on the incorporation date of the Company and shall terminate on the thirty first of December, 2004.

2) Is appointed as manager for an undetermined duration:

CEREP S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office in 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under R.C.S. Luxembourg n° B 83.245

In accordance with article 12 of the by-laws, the company shall be bound by the sole signature of its single manager.

3) The Company shall have its registered office at L-2449 Luxembourg, 30 boulevard Royal.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEREP, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite le 14 août 2001 au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 83.245, constituée par acte du 21 juin 2001, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du 29 novembre 2002, publié le 8 février 2003 au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations,

ici représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé en date du 18 mars 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier par la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet d'effectuer toutes transactions impliquant, directement ou indirectement, l'acquisition d'actifs immobiliers et/ou la prise de participations dans toutes entreprises généralement quelconques, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces investissements participations.

La Société peut, notamment, investir dans l'immobilier, en ce compris les sociétés d'investissements immobiliers, établir, gérer, développer et disposer de ses actifs, sans avoir égard à leurs compositions, ceux-ci s'entendent notamment mais pas exclusivement, de son portefeuille-titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise généralement quelconque, acquérir, par voie d'investissement, souscription, garantie, exercice d'option, titres et autres droits intellectuels, la réalisation de ceux-ci, le transfert, l'échange ou de toute autre manière, recevoir ou accorder des licences relatives à des droits intellectuels et accorder aux sociétés, dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, et aux sociétés affiliées, toute forme soutien, incluant l'aide financière, les prêts, les avances ainsi que les garanties.

D'une façon générale, elle peut prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination CEREP FRANCE TWO, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du/des gérant(s).

Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés ou de l'associé unique.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société se trouve engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un quelconque membre du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

Art. 13. Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le(s) gérant(s) prépare(nt) un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les deux cent cinquante (250) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par CEREP, S.à r.l., prénommée, et été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2004.

2) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

CEREP, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 83.245.

Conformément à l'article 12 des statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de son gérant unique.

3) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2004, vol. 20CS, fol. 62, case 9.– Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(033100.3/211/253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

CAMO-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3441 Dudelange, 10, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.472.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 avril 2004 que:

L'Assemblée nomme Madame Victoria laquinta épouse Weber, employée privée, demeurant professionnellement à Dudelange, aux fonctions d'administrateur pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire à tenir en l'an 2007.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer Madame Victoria laquinta épouse Weber, employée privée, demeurant professionnellement à Dudelange, aux fonctions d'administrateur-délégué pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire à tenir en l'an 2007.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032522.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

CAMO-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3441 Dudelange, 10, avenue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 85.472.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 14 avril 2004 que:

Délibération

Conformément à l'autorisation préalable donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 14 avril 2004, le conseil d'administration nomme Madame Victoria laquinta épouse Weber, employée privée, demeurant professionnellement à Dudelange, aux fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir de signature conjointe obligatoire dans le cadre de la gestion journalière pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2007.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032525.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

VICOLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 100.341.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société VICOS S.A., ayant son siège social à via Maggio 1, 6900 Lugano, ici représentée par Monsieur Jean Hoffmann, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Lugano, le 2 avril 2004,

2) La société TRUMACO INTERNATIONAL INC., ayant son siège social à Panama, République de Panama, ici représentée par Monsieur Jean Hoffmann, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 2 avril 2004.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de VICOLIM S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à deux cent mille francs suisses (CHF 200.000,-) divisé en deux cents (200) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (CHF 1.000,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à deux millions de francs suisses (CHF 2.000.000).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 7 avril 2004 au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin;

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 23 avril à 14.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2005.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) La société VICOS S.A., préqualifiée, cent quatre-vingt-dix-neuf actions	199
2) La société TRUMACO INTERNATIONAL INC., préqualifiée, une action	1

Total: deux cents actions	200
-------------------------------------	-----

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de deux cent mille francs suisses (CHF 200.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à EUR 127.760,- (cent vingt-sept mille sept cent soixante euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trois mille euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, né le 2 décembre 1943 à Esch-sur-Alzette - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Madame Andrea Dany, employée privée, née le 14 août 1973 à Trèves - Allemagne et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Madame Nicole Thommes, employée privée, née le 28 octobre 1961 à Arlon - Belgique et domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Hoffmann, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, vol. 143S, fol. 25, case 8.- Reçu 1.283,45 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(033099.3/211/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

MACUTIL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.979.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Unique Associé qui s'est tenue le 7 avril 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Unique Associé de MACUTIL HOLDING, S.à r.l., (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2003;

- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003;

- d'affecter les résultats comme suit:

- Perte à reporter: 88.972,49 EUR

- à reporter à nouveau le profit de bilan se montant à EUR 19.860.671,60.

- d'accorder décharge pleine et entière au Gérant pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 7 avril 2004.

Signature

Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02145. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031659.2/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

HATTRICK LUX No. 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 100.324.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the thirtieth day of March.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

HATTRICK LUX NO. 2, S.à r. l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on this day, which will be registered before or with the present deed,

here represented by Mrs Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 30 March 2004.

The said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of HATTRICK LUX No. 3, S.à r. l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500,-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25,-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

Art. 10. The bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors nor assigns may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of management, who need not necessarily be shareholders. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the signature of one sole member of the board of management. The managers may be dismissed freely at any time.

The board of management may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of management shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of management.

In dealings with third parties, the board of management has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object.

The board of management shall meet upon call by the chairman, or one of its members, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of management, but in his absence, the board of management may appoint another of its members as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of management must be given to its members twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each member of the board of management in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of management.

Any member of the board of management may act at any meeting of the board of management by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another member of the board of management as his proxy. Any member of the board of management may represent more than one of his colleagues.

Any member of the board of management may participate in any meeting of the board of management by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of management can deliberate or act validly only if at least a majority of the members of the board of management is present or represented at a meeting of the board of management. Decisions shall be taken by a majority of votes of the members of the board of management present or represented at such meeting.

The board of management may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of management shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one member of the board of management. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one member of the board of management.

Art. 15. The death or resignation of the sole manager or of a member of the board of management, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The sole manager or the members of the board of management do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the sole manager or the board of management prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members.

The sole manager or the board of management is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and payment

All five hundred (500) shares are subscribed by HATTRICK LUX NO. 2, S.à r.l., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the 31st day of December 2004.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, HATTRICK LUX NO. 2, S.à r.l., representing the entirety of the subscribed capital of the Company has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

2. The following persons are appointed as members of the board of management of the Company for an indefinite period:

- Mr John W. Marren, Investor, born on 4 March 1963 in Elmhurst, Illinois, United States of America, residing at 808 Hillsborough Boulevard, Hillsborough, CA 94010, United States of America; and

- Mr Bastian F. Lueken, Investor, born on 25 December 1972, in Frankfurt am Main, Germany, residing at Flat A, 7 Gloucester Road, London SW7 4PP, United Kingdom.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a German translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung:

Im Jahre zweitausendundvier, den dreissigsten März.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch, Großherzogtum Luxemburg.

Ist erschienen:

HATTRICK LUX NO. 2, S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, mit Gesellschaftssitz in 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg, welche gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom heutigen Tage gegründet wurde und welche Urkunde vor oder mit dieser Urkunde einregistriert wird,

hier vertreten durch Frau Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht, ausgestellt in Luxemburg, am 30. März 2004.

Die Vollmacht bleibt nach Unterzeichnung ne varietur durch die erschienene Partei und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben eingetragen zu werden.

Die erschienene Partei, handelnd aufgrund obiger Ermächtigung, ersucht den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die sie hiermit zu gründen beabsichtigt, wie folgt zu beurkunden:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Es wird hiermit, zwischen den jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und all denen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (société à responsabilité limitée), (die «Gesellschaft») der sie die nachstehende Satzung sowie die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen zugrunde legen.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften, sonstige Vermögensanlagen jeder Art, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann ebenfalls den Gesellschaften, in welchen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder welche der gleichen Gesellschaftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredite gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung HATTRICK LUX NO. 3, S.à r.l.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum verlegt werden. Die Gesellschaft kann Zweigstellen oder Agenturen sowohl im Großherzogtum als auch im Ausland eröffnen.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Jeder Anteil gewährt ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit durch Mehrheitsbeschluß der Gesellschafter geändert werden, vorausgesetzt, daß die zustimmenden Gesellschafter Dreiviertel des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer für jeden Anteil an. Die Miteigentümer eines Anteils müssen durch eine einzige Person gegenüber der Gesellschaft vertreten sein.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile unter Lebenden an Dritte bedarf der Zustimmung der Hauptversammlung. Die Beschlußfassung erfolgt mit einer Mehrheit, welche Dreiviertel des Gesellschaftskapitals vertritt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch Konkurs noch die Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

Art. 11. Weder Gläubiger noch Rechtsnachfolger können, für jeglichen Grund es auch sein mag, Siegel an den Vermögenswerten und Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer. Die Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein.

Der oder die Geschäftsführer werden von der Hauptversammlung ernannt. Die Hauptversammlung hält auch die Dauer des Mandates fest.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, wird die Gesellschaft durch die Geschäftsführung, dessen Mitglieder nicht unbedingt Gesellschafter sein müssen, verwaltet. In diesem Falle wird die Gesellschaft in allen Gelegenheiten durch die Unterschrift von einem Mitglied der Geschäftsführung verpflichtet. Die Mitglieder der Geschäftsführung können zu jedem Zeitpunkt und ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

Sondervollmachten oder begrenzte Vollmachten können unter authentischem oder privatschriftlichem Dokument an eine oder mehrere Personen ausgestellt werden.

Art. 13. Die Geschäftsführung wählt aus dem Kreise ihrer Mitglieder einen Vorsitzenden und hat auch die Möglichkeit, einen stellvertretenden Vorsitzenden zu bestellen. Sie kann auch einen Sekretär bestellen, welcher nicht Mitglied der Geschäftsführung sein muß, und welcher für die Protokolle der Sitzungen der Geschäftsführung verantwortlich ist.

Dritten gegenüber hat die Geschäftsführung unter allen Umständen unbeschränkte Vollmacht zu Handlungen im Namen der Gesellschaft und zur Genehmigung von Geschäften und Handlungen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Die Geschäftsführung wird durch den Vorsitzenden oder durch eines seiner Mitglieder an dem in dem Einberufungsschreiben bestimmten Ort einberufen. Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Sitzung der Geschäftsführung; in seiner Abwesenheit kann die Geschäftsführung mit Mehrheit der Anwesenden ein anderes Mitglied der Geschäftsführung ernennen, um den Vorsitz dieser Sitzungen zeitweilig zu führen.

Jedes Mitglied der Geschäftsführung erhält wenigstens vierundzwanzig Stunden vor dem vorgesehenen Zeitpunkt der Sitzung ein Einberufungsschreiben, außer im Falle einer Dringlichkeit, in welchem Falle die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Auf schriftliche, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebene Einwilligung eines jeden Mitgliedes der Geschäftsführung, kann auf die Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzungen der Geschäftsführung, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, welche von einem vorherigen Beschluß der Geschäftsführung festgesetzt wurden.

Jedes Mitglied der Geschäftsführung kann sich in der Sitzung der Geschäftsführung aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied der Geschäftsführung vertreten lassen. Ein Mitglied der Geschäftsführung kann mehrere andere Mitglieder der Geschäftsführung vertreten.

Jedes Mitglied der Geschäftsführung kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, vorausgesetzt, jeder Teilnehmer an der Sitzung kann alle andere verstehen. Die Teilnahme an einer Sitzung in dieser Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an dieser Sitzung. Die Geschäftsführung ist nur beschlußfähig, wenn mindestens die Hälfte ihrer Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Beschlüsse der Geschäftsführung werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen ihrer auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefaßt.

Einstimmige Beschlüsse der Geschäftsführung können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrerer schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefaßt werden, vorausgesetzt solche Beschlüsse werden schriftlich bestätigt; die Gesamtheit der Unterlagen bildet das Protokoll das als Nachweis der Beschlußfassung gilt.

Art. 14. Die Protokolle aller Sitzungen der Geschäftsführung werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführungsmitgliedern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von einem Mitglied der Geschäftsführung unterzeichnet.

Art. 15. Die Gesellschaft wird durch den Tod oder den Rücktritt eines Mitgliedes der Geschäftsführung, aus welchem Grund auch immer, nicht aufgelöst.

Art. 16. Der alleinige Geschäftsführer oder die Mitglieder der Geschäftsführung haften aufgrund der Ausübung ihrer Funktion für Verbindlichkeiten der Gesellschaft oder der Gesellschafter nicht persönlich. Er / Sie sind nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

D. Entscheidungen des alleinigen Gesellschafters - Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

Art. 18. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen werden.

Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung einer einfachen Mehrheit der Gesellschafter, sofern diese wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 19. Der alleinige Gesellschafter übt die Befugnisse, die der Hauptversammlung gemäß Sektion XII des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen, angehören.

E. Geschäftsjahr - Konten - Ausschüttung von Gewinnen

Art. 20. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Tag des Monat Januars jeden Jahres und endet am letzten Tag des Monats Dezember desselben Jahres.

Art. 21. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der alleinige Geschäftsführer oder die Geschäftsführung stellen das Inventar, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 22. Fünf Prozent des Nettogewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

Der alleinige Geschäftsführer oder die Geschäftsführung ist berechtigt, Interimdividenden zu verteilen, soweit ausreichende Mittel zur Verteilung verfügbar sind.

F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation

Art. 23. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest. Falls nicht anders vorgesehen, haben die Liquidatoren alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögenswerte und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Das verbleibende Guthaben, der aus der Verwertung der Vermögenswerte und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft hervorgeht, wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu ihren bestehenden Anteil am Kapital aufgeteilt.

Art. 24. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Die fünfhundert (500) Anteile wurden vollständig von der vorbenannten HATTRICK LUX NO. 2, S.à r.l. gezeichnet.

Die Gesamteinlage von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) besteht aus einer Kapitaleinlage von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) und ist nun für die Gesellschaft verfügbar, so wie es dem Notar bewiesen worden ist.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Tag des Monats Dezember 2004.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlaß ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorar und Auslagen werden auf EUR 1.500,- geschätzt.

Hauptversammlung

HATTRICK LUX NO. 2, S. à r. l., die das gesamte gezeichnete Gesellschaftskapital vertritt, hat unverzüglich nach der Gründung der Gesellschaft die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Der Gesellschaftssitz befindet sich 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxemburg.
2. Die folgenden Personen werden als Mitglieder der Geschäftsführung ernannt. Die Mitglieder der Geschäftsführung sind auf unbestimmte Zeit ernannt:

- Herr John W. Marren, Kapitalanleger, geboren am 4 März 1963 in Elmhurst, Illinois, Vereinigte Staaten Amerikas, wohnhaft in 808 Hillsborough Boulevard, Hillsborough, CA 94010, Vereinigte Staaten Amerikas; und
- Herr Bastian F. Lueken, Kapitalanleger, geboren am 25 Dezember 1972, in Frankfurt am Main, Deutschland, wohnhaft in Flat A, 7 Gloucester Road, London SW7 4PP, Großbritannien.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach Verlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Bevollmächtigten der Erschienenen haben diese mit dem amtierenden Notar diese Urkunde unterzeichnet.

Gezeichnet: A. Bellardi Ricci und H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 avril 2004, vol. 427, fol. 35, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Kopie zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Mersch, den 22. April 2004.

H. Hellinckx.

(032926.3/242/309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

BASH, VREUGNE & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 87.833.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2004, tenue au siège de la société

- Le bilan et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés.
- Les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2002 ont été approuvés.
- Il a été décidé de reporter la perte des exercices se clôturant au 31 décembre 2002.
- Décharge a été donnée au Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'année 2002.
- GOUDSMIT & TANG, S.à r.l. a été nommée nouvel administrateur en remplacement de M. Bertrand Duc pour une période de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033327.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

MERCUREY FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 59.937.

Constituée suivant acte reçu par Maître Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, en date du 26 juin 1997, publié au Mémorial, Recueil C n° 556 du 9 octobre 1997;

Statuts modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par devant le même notaire en date du 31 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil C n° 1215 du 21 décembre 2001.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société MERCUREY FINANCE S.A. qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 31 mars 2004, que:

- décharge pleine et entière pour l'exercice du mandat de Monsieur Sandro Maccini sera demandée à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires;
- Monsieur Giovanni Bruschetti, homme d'affaires, demeurant à CH-Massagno est coopté comme troisième administrateur de la société;
- le mandat de Monsieur Giovanni Bruschetti restera à confirmer lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032391.3/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

MACUTIL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.979.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(031648.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

N.E.C.G. NEW EUROPE CAPITAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1264 Luxembourg, 8, rue Bridel.

R. C. Luxembourg B 56.114.

Déclaration

Il est porté à la connaissance que:

Mademoiselle Candice Wisser a démissionné de la Société en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 22 mars 2004.

Luxembourg, le 25 mars 2004.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00694. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030077.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

MIMIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 70.401.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2004***AFFECTATION DU RESULTAT**

La perte de EUR 6.316,04 est reportée sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032590.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

AH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.552.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 16 mars 2004, que:

1. CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC LP, a cédé 34.842 parts de la Société de la manière suivante:

- 9.324 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL A PTY LIMITED;

- 9.324 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL B PTY LIMITED;

- 6.968 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL C PTY LIMITED;

- 9.226 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL 2003/4 LP.

2. ASIA INVESTORS LLC a cédé 17.421 parts de la Société de la manière suivante:

- 4.662 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL A PTY LIMITED;

- 4.662 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL B PTY LIMITED;

- 3.484 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL C PTY LIMITED;

- 4.613 parts sociales vendues et transférées à IRONBRIDGE CAPITAL 2003/4 LP.

Il résulte du contrat susmentionné que sont à présent associés:

IRONBRIDGE CAPITAL A PTY LIMITED. 13.986 parts

IRONBRIDGE CAPITAL B PTY LIMITED. 13.986 parts

IRONBRIDGE CAPITAL C PTY LIMITED. 10.452 parts

IRONBRIDGE CAPITAL 2003/4 LP. 13.839 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 22 avril 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03824. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032318.3/1035/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

EUROINTERVENTION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 33.350.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Guy Baumann au Conseil d'Administration a été ratifiée. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire. Tous les mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg. Le Commissaire aux Comptes est AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour *EUROINTERVENTION S.A., Société Anonyme*
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032543.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

CHEMINCO S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.552.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 avril 2004.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032657.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

IFCI FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.257.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 décembre 2003

Résolutions

L'assemblée ratifie les cooptations comme administrateurs de MM. Lorenzo Patrassi et Christophe Velle, décidée par le conseil d'administration lors de ses réunions du 8 et du 11 août 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

Conseil d'Administration:

M. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
M. Orlando Antonini, administrateur de sociétés, demeurant à Bologne (Italie), administrateur-délégué;
M. Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03149. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031433.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

IFCI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.257.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03147, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(031448.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

CRESPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.164.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(031454.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

TORRE INGLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.325.

Constituée suivant acte reçu par Maître Réginald Neuman, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 19 décembre 1995, publié au Mémorial, Recueil C n° 101 du 27 février 1996;

Statuts modifiés pour la dernière fois par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 29 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 811 du 26 septembre 2001.

RECTIFICATIF

Cet avis annule et remplace celui déposé à l'Administration de l'Enregistrement en date du 24 septembre 2003 et au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 29 septembre 2003 sous le numéro LO30060202.4.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TORRE INGLES S.A. qui s'est tenue en date du 25 septembre 2003, que les décisions suivantes ont été prises:

- la cooptation en date du 19 mai 2003 de Monsieur Giovanni Bruschetti en tant que troisième administrateur de la société a été ratifiée.

Décharge pleine et entière est accordée à l'administrateur sortant, Monsieur Rodolfo Zürcher, pour l'exercice de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, à savoir:

Administrateurs

- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-Luxembourg;
- Monsieur Giovanni Bruschetti, homme d'affaires, demeurant à CH-Massagno;
- Madame Rossella Bruschetti, licenciée en langues étrangères, demeurant à CH-Massagno.

Commissaire aux Comptes

- REVILUX S.A., ayant son siège social au 223, Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg.

Le mandat de Monsieur Claude Faber en tant que président du conseil d'administration a également été renouvelé pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032393.3/622/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

LOUDEAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.885.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03807, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Signature.

(032381.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

I.P.I. INTERNATIONAL PARTICIPATIONS INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 53.215.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(029606.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2004.

GLOBAL DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 80.721.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2004:

- est acceptée la démission de NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A. en tant que Administrateur et Administrateur-délégué. Décharge lui est accordée.

- sont acceptées les démissions de TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A. et d'ALPMANN HOLDINGS LIMITED en tant qu'Administrateurs. Décharge leur est accordée.

- sont confirmées les nominations de NATIONWIDE MANAGEMENT S.A., TYNDALL MANAGEMENT S.A. et ALPMANN MANAGEMENT S.A. ayant leur siège social au 60, Grand-rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg aux fonctions d'Administrateurs, reprenant les mandats en cours.

- est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de FIDUCIARY AND ACCOUNTING SERVICES S.A. comme Commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour GLOBAL DESIGN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031538.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

GLOBAL DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 80.721.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 31 mars 2004

Première Résolution

NATIONWIDE MANAGEMENT S.A. ayant son siège social 60, Grand-rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg a été nommée Administrateur-délégué avec effet immédiat.

Luxembourg, le 31 mars 2004.

Pour GLOBAL DESIGN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031562.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

GEIS CARGO INTERNATIONAL ASIA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1360 Luxembourg, Cargo Center Luxair.

R. C. Luxembourg B 71.007.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01376, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2004.

Signature.

(030035.3/1026/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

DWS INVESTMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

H. R. Luxemburg B 25.754.

Cortal Consors DAX 30; Cortal Consors Dow Jones STOXXSM 50; DB Euro Liquidity plus; DB Opportunity; DB Portfolio Euro Liquidity; DB Portfolio USD Liquidity; DB Renaissance; DB SF Liquidity; DB Sterling Liquidity; DWS Alpha Fonds; DWS Beta Fonds; DWS Delta Fonds; DWS Dollarrenta; DWS Emerging Markets Bonds; DWS Euro Reserve; DWS Euro-Bonds (Long); DWS Euro-Bonds (Medium); DWS Euro-Bonds (Short); DWS Euro-Corp Bonds; DWS Euro-Corp High Yield; DWS EuroDynamic Garant; DWS Euroland Neue Märkte; DWS Europa Garant; DWS Europe Convergence Bonds; DWS Europe Convergence Equities; DWS Eurorenta; DWS FlexInvest Garant; DWS FlexInvest Garant II; DWS Global Garant; DWS India; DWS Lateinamerika; DWS Mandarin; DWS Nikkei Garant; DWS Osteuropa; DWS Rendite 2004; DWS Rendite 2006; DWS Rendite 2008; DWS Rendite Garant; DWS Rendite Optima; DWS Top-Zins; DWS US Dollar Reserve; DWS US-Corp Bonds; DWS US-Corp High Yield; DWS Value Basket25+; DWS Zins Change 2011; FI ALPHA Global; FI ALPHA Renten Global; SchmitdBANK Renditeplus 98; SchmitdBANK Renditeplus 2000; Transglobe.

Mit Wirkung zum 30. April 2004 wird bei den oben genannten Fonds eine Vergütung für Wertpapierdarlehensgeschäfts eingeführt und der jeweilige Artikel «Kosten» wie folgt ergänzt:

«Darüber hinaus kann die Verwaltungsgesellschaft bis zur Hälfte der Erträge aus dem Abschluss von Wertpapierdarlehensgeschäften für Rechnung des Fondsvermögens als pauschale Vergütung im Hinblick auf Kosten im Zusammenhang mit der Vorbereitung und Durchführung von solchen Wertpapierdarlehensgeschäften erhalten.»

Luxembourg, 13. April 2004.

DWS INVESTMENT S.A.

(Verwaltungsgesellschaft)

Unterschriften

DEUTSCHE BANK LUXEMBOURG S.A.

(Depotbank)

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(030244.2//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

R.F. HOTTINGER INSURANCE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 100.339.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) Monsieur Rodolphe Hottinger, banquier, demeurant à 3, place des Bergues CH-1211 Genève 1

2) Frédéric Hottinguer, administrateur, demeurant à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte

Tous deux ici représentés par Monsieur Philippe Schmit, Directeur, demeurant à L-1330 Luxembourg 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que ses mandants déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination R.F. HOTTINGER INSURANCE CONSULTING S.A.

Art. 2. La Société est établie pour une période illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modifications de statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article vingt et un ci-après.

Art. 3. L'objet de la Société est le courtage en assurances par l'intermédiaire de personnes physiques dûment agréées, conformément à la loi du 6 décembre 1991, relative au secteur de l'assurance au Grand-Duché de Luxembourg, telle que modifiée par la loi du 8 décembre 1994.

En vue d'atteindre cet objectif, la Société sera autorisée à rechercher pour sa clientèle toutes polices d'assurances qui conviennent le mieux aux besoins de ses clients. La Société sera autorisée à rechercher de telles polices d'assurances tant au Grand-Duché de Luxembourg que sur le territoire d'autres Etats membres de l'Union Européenne.

La société pourra exécuter toutes activités qui seront utiles à l'accomplissement de son objet, en restant, toutefois dans les limites de la loi du 6 décembre 1991.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Titre 2 - Capital, Propriété des actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (Euros trente et un mille), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (Euros) par action.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution des actionnaires prise conformément aux dispositions exigées pour la modification des présents statuts.

Art. 6. Les actions émises par la Société seront nominatives.

Un registre des actionnaires sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, la somme libérée pour chacune de ces actions ainsi que le transfert des actions et les dates de ces transferts.

La propriété de l'action nominative s'établit par une inscription sur le registre des actions nominatives. Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souche et signés par deux administrateurs.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à l'action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme propriétaire de l'action vis-à-vis de la Société.

Titre 3 - Assemblée des actionnaires

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation le 3^e jeudi du mois de mai à 16.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant. Le terme «jour ouvrable» utilisé dans ce document est défini comme tout jour bancaire ouvrable (c.-à.-d. chaque jour pendant lequel les banques sont ouvertes pendant les heures d'ouvertures normales) à Luxembourg, à l'exception de certains jours fériés non-légaux.

L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. Les quorums et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit ou par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie une autre personne comme mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 10. Les assemblées des actionnaires seront convoquées par lettre recommandée, au moins huit jours avant l'assemblée, à tout actionnaire.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis ou publication préalables.

Titre 4 - Administration et Direction de la société

Art. 11. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission, de révocation ou autrement, les administrateurs restants pourront se réunir et élire à la majorité des voix un administrateur pour combler cette vacance, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 12. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence les actionnaires ou le conseil d'administration désigneront à la majorité un autre administrateur, et pour les assemblées générales des actionnaires toute autre personne, pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées et réunions.

Le conseil d'administration, s'il y a lieu, nommera des directeurs et fondés de pouvoir de la Société, dont un directeur général, un administrateur-délégué, éventuellement des directeurs généraux-adjoints et d'autres directeurs et fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bon les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le conseil d'administration. Les directeurs et fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Pour autant que les statuts n'en décident pas autrement, les directeurs et fondés de pouvoir auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le conseil d'administration.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins quarante-huit heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. On pourra passer outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télécopieur ou télex un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir que si au moins la majorité des administrateurs en fonction sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à la réunion. Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président aura voix prépondérante.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil d'administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil d'administration sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 13. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou l'administrateur qui aura assumé la présidence en son absence.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 14. Les administrateurs ne pourront agir que dans le cadre de réunions du conseil d'administration régulièrement convoquées, ou par confirmation écrite conformément à l'article douze ci-dessous. Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer la politique de la Société ainsi que le cours et la conduite de l'administration et des opérations de la Société. Les administrateurs ne pourront cependant pas engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être autorisés par une résolution du conseil d'administration.

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, sur les sociétés commerciales, le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et à l'exécution d'opérations en vue de l'accomplissement de son objet et de la poursuite de l'orientation générale de sa gestion à des directeurs ou fondés de pouvoir de la Société.

Art. 15. Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou viciés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme, ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé.

L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, directeur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par là même privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

Au cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, cet administrateur, directeur ou fondé de pouvoir devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur, directeur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires.

Le terme «intérêt personnel», tel qu'il est utilisé à la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit, avec toute société ou entité juridique que le conseil d'administration pourra déterminer de temps en temps.

La Société pourra indemniser tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par tous actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité d'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir.

Art. 16. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Titre 5 - Audit de la Société

Art. 17. Les opérations de la Société seront surveillées par un commissaire.

Le commissaire sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et restera en fonction jusqu'à l'élection de son successeur.

Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée des actionnaires.

Titre 6 - Divers

Art. 18. L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 19. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social tel qu'il est prévu à l'article 5 des statuts ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit.

L'assemblée générale des actionnaires décidera chaque année de l'usage à faire du solde du bénéfice net annuel et décidera de la répartition des dividendes.

Art. 20. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 21. Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 22. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée sur les sociétés commerciales.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en deux mille cinq.

Souscription et Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Rodolphe Hottinger, cent cinquante cinq actions	155
2) Frédéric Hottinguer, cent cinquante cinq actions	155

Total:	310
--------------	-----

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de 100% (cent pour cent), de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille huit cents Euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- a) M. Frédéric Hottinguer, administrateur, né à Neuilly-sur-Seine (France), le 18 novembre 1961 demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte, Président du Conseil d'Administration
- b) M. Philippe Schmit, Directeur, né à Entrange (France), le 17 décembre 1957, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte - courtier agréé, par arrêté ministériel du 06 juin 2002.:
- c) M. Rodolphe Hottinger, Banquier Associé Gérant, né à Neuilly-sur-Seine (France), le 14 août 1956, demeurant professionnellement à CH-1211- Genève 1, 3, Place des Bergues,
- d) M. Guy Genin, Administrateur, né à Feurs (France), le 8 décembre 1949, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte,
- e) M. Christian Cade, Administrateur, né à Rabbat (Maroc), le 16 octobre 1946, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

Deuxième résolution

FIRST TRUST S.A. établi et ayant son siège social à L-1450-Luxembourg, 3, route d'Arlon est nommée commissaire aux comptes

Troisième résolution

Le siège social de la Société est fixé à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

Quatrième résolution

Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur délégué Monsieur Philippe Schmit prénomé.

Cinquième résolution

Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur l'exercice 2009.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Schmit, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, vol. 20CS, fol. 65, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(033103.3/211/239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2004.

ESPLANADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 40.773.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement en date du 30 janvier 2004

- La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire, est ratifiée.

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé DESS, demeurant au 66, Cité Schmiendenacht, L-4993 Sanem, de Mademoiselle Corinne Bitterlich, Conseiller Juridique, demeurant au 29, rue du Bois, L-1251 Luxembourg, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler et de Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant au 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 30 janvier 2004.

Certifié sincère et conforme

ESPLANADE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP03005. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(031701.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

INTEGRATED MEDIA INDUSTRIES-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 74.312.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2003, la décision des Administrateurs du 15 février 2003 de coopter Madame Renata Lorenz, UL Goplanska 6, PL-02-954 Varsovie au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommé Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Isabelle Arend, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: Mme Romaine Lazzarin- Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Mme Renata Lorenz, UL Goplanska 6, PL-02-954 Varsovie, MM. Paul H. Lorenz, 22, rue des Caves, L-6718 Grevenmacher, Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour INTEGRATED MEDIA INDUSTRIES-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032496.3/1017/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.461.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03167, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032334.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 77.461.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 5 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 5 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour L.S.F. S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032355.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

MARS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 5.152.750,- EUR.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 46.137.

—
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour MARS GROUP, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature / Signature

(030406.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

MARS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 5.152.750,- EUR.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 46.137.

—
Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour MARS GROUP, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature / Signature

(030402.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

MARS GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 5.152.750,- EUR.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 128, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 46.137.

—
Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2004, réf. LSO-AP00612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour MARS GROUP, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature / Signature

(030398.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2004.

YURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 49.617.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 20.50 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société

YURA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032575.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

GENDTRENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.713.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenu en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032655.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

GENDTRENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.713.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032654.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

FIRST IN LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 93.542.

Par décision de l'Assemblée Générale prise en date du 1^{er} avril 2004:

- le siège social de la société a été transféré au 58, rue Fort Neipperg, L-2230 Luxembourg, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04439. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032849.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

WELLINGTON LUXEMBOURG S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.861.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2004, le manager et le «Supervisory Board» de WELLINGTON LUXEMBOURG S.C.A. est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2005:

- Mark Jordy, Manager
- Kevin J. Blake, Member of the Supervisory Board
- Paul Braverman, Member of the Supervisory Board
- Lorraine A. Keady, Member of the Supervisory Board

1. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approuver le rapport annuel comprenant le rapport du Comité Directeur et les comptes audités du Fonds pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 2003, et approuver le rapport d'audit sur la même période, et approuver que les bénéfices, le cas échéant, seront reportés pour le prochain exercice.»

Luxembourg, le 7 avril 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03832. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032374.3/850/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

SINABE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 44.063.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03161, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032339.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

SINABE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 44.063.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2004.

Pour SINABE, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032347.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 63.997.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars 2004

Les Actionnaires ont élu comme Administrateurs M. Sigurdur Einarsson (Président du Conseil d'Administration), M. Hreidar Mar Sigurdsson (Vice-Président du Conseil d'Administration), M. Johnie Wilson Brøgger et M. Magnus Gudmundsson. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire laquelle se tiendra en 2005 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Les Actionnaires ont approuvé l'élection de KPMG AUDIT LUXEMBOURG à la fonction de Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire laquelle statuera sur l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

E.J. Hilmarsson

Senior Lawyer

Translation*Summary of the resolutions taken during the Annual General Meeting held on March 1st, 2004*

The shareholders have elected as Directors Mr Sigurdur Einarsson (Chairman of the BOD), Mr Hreidar Mar Sigurdsson (Vice-Chairman of the BOD), Mr Johnie Wilson Brøgger and Mr Magnus Gudmundsson. Their mandates will end at the AGM to be held on 2005 or till their successors have been nominated.

The shareholders have approved the election of KPMG AUDIT LUXEMBOURG as auditor. The mandate will end immediately after the AGM approving the year ended 2004.

For publication in the official gazette of the Trade Register.

Luxembourg, April 20th, 2004.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

E.J. Hilmarsson

Senior Lawyer

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} mars 2004

Les Actionnaires ont élu comme Administrateurs-Délégués M. Johnie Wilson Brøgger et M. Magnus Gudmundsson. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire laquelle se tiendra en 2005 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

E.J. Hilmarsson

Senior Lawyer

Translation

Summary of the resolutions taken during the Annual General Meeting held on March 1st, 2004

The shareholders have elected as Managing Directors Mr Johnie Wilson Brøgger and Mr Magnus Gudmundsson. Their mandates will end at the Annual General Meeting to be held on 2005 or till their successors have been nominated.

For publication in the official gazette of the Trade Register.

Luxembourg, April 20th, 2004.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

E.J. Hilmarsson

Senior Lawyer

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03364. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032499.3/1021/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

**CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CHELSEFIELD TrizecHahn, S.à r.l.).**

Capital social: 1.021.850,- EUR.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 75.216.

Extrait de la résolution de l'associé unique prise en date du 8 avril 2004

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Andrew Wilson, comptable, né le 26 janvier 1969 à Dundonald, Royaume-Uni, demeurant au 17A Fairlawn Court, Chiswick, Londres W4 5EE, Royaume-Uni;

- Monsieur Andrew vander Meersch, administrateur de sociétés, né le 14 janvier 1947 à Port of Spain, Trinidad, demeurant au 31 Elaine Grove, Londres NW5 4QH, Royaume-Uni;

- Monsieur Thomas Haines, expert-comptable, né le 11 octobre 1953 à Rainham, Essex, Royaume-Uni, demeurant à 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg,

en tant que nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée en addition à Monsieur Barrie J. Webb et Monsieur Wolfgang Zepf.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société se compose des personnes suivantes:

- Monsieur Barrie J. Webb, administrateur de sociétés, demeurant à Chemin des Marais, CH-1884 Villars-sur-Ollon, Suisse;

- Monsieur Wolfgang Zepf, administrateur de sociétés, demeurant à Hebelstrasse 4, CH-9011 St. Gallen, Suisse;

- Monsieur Andrew Wilson, comptable, demeurant au 17A Fairlawn Court, Chiswick, Londres W4 5EE, Royaume-Uni;

- Monsieur Andrew vander Meersch, administrateur de sociétés, demeurant au 31 Elaine Grove, Londres NW5 4QH, Royaume-Uni;

- Monsieur Thomas Haines, expert-comptable, demeurant à 3, rue Rénert, L-2422 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032535.3/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ARAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 88.364.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société anonyme ARAM S.A., tenue l'an deux mille trois (2003), le 29 décembre, à 9.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

Les actionnaires, à l'unanimité, décident:

1. de l'annulation de l'Assemblée Générale datée du 7 août 2003 déposée au bureau de l'enregistrement des sociétés en date du 16 septembre 2003 (réf.: LSO AI03162);
2. de l'annulation de tout titre au porteur préexistant et l'émission de 2 nouveaux titres au porteur, en remplacement,
 - d. titre 1: représentant 99 actions, chacune d'une valeur de 310 euros,
 - e. titre 2: représentant 1 action, chacune d'une valeur de 310 euros;
3. de la révocation de l'ensemble du conseil d'administration;
4. de la nomination en remplacement de:
 - f. Monsieur Adriaan Bijkerk, conseiller financier, né le 5 février 1948, demeurant Cypresbaan 9 à NL2908 CT Capelle Ann Den Ijssel aux Pays-Bas,
 - g. Madame Grada R.J. Bijkerk, employée privée, demeurant à Capelle Aan Den Ijssel aux Pays-Bas,
 - h. la société des Iles Vierges Britanniques, QUESTINA, établie et ayant son siège social à Tortola, Road Town, Akara Building.

Signature / Signature / Signature

Le secrétaire / La présidente / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032267.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

EDINFORMATIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 86.305.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03805, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Signature.

(032379.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.905.

Suite à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2004, le Conseil d'Administration de la société BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.A. a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la société BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.A. est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2005:

- Geoffrey M. Cook
- Douglas A. Donahue, Jr.
- Susan C. Livingston
- Stokley P. Towles
- Andrew J.F. Tucker
- William B. Tyree
- Edward J. Williams
- Henri Hackenberg
- W. Casey Gildea

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Pour la période close le 31 décembre 2003, il n'y avait pas de revenus nets sur investissements à distribuer».

Luxembourg, le 15 avril 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, réf. LSO-AP02497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032366.3/850/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,-**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 68.439.

EXTRAIT

En date du 20 avril 2004, DILLARD INTERNATIONAL, Inc., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Nevada (Etats-Unis) ayant son siège social à 6100, Neil Road, Suite 500, Reno, NV Etats-Unis a procédé à la vente des 50 parts sociales qu'elle détenait dans CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l., à DILLARD'S STORE SERVICES, Inc., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de l'Arizona (Etats-Unis) ayant son siège social à 1600, Cantrell Road, Little Rock, AR, 72201, Etats-Unis.

DILLARD'S STORE SERVICES, Inc. devient donc l'associé unique de CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CROSBY INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032376.3/2460/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

SIPOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 37.499.

Constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 10 juin 1991, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 460 du 12 décembre 1991;

Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, en date du 22 février 2000, publié au Mémorial Recueil C n° 452 du 27 juin 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui s'est tenue le 19 mars 2004 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- Ont été nommés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009:

. Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;

. Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;

. Monsieur Lionel Capioux, employé privé, demeurant professionnellement à L-Luxembourg, administrateur;

. REVILUX S.A., avec siège social à L-Luxembourg, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 19 mars 2004.

Pour la société SIPOR HOLDING S.A.

REVILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032392.3/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

EVAL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.713.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 31 décembre 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour EVAL S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03331. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032504.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ROMULUS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.762.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032493.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

VALPINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1358 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.056.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AP02297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032498.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.494.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

Pour GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(032563.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

GAMAX MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.494.

En date du 16 avril 2004 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

1. de ratifier la cooptation de M. Giovanni Bagiotti, à partir du 2 février 2004, en remplacement de M. Walter Ottolenghi, démissionnaire en date du 1^{er} février 2004;

2. de réélire:

M. Giovanni Bagiotti, MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3,

M. Guiseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3,

M. Antonio Maria Penna, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3,

M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg,

Mr. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München,

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005;

3. de nommer:

ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Münsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Pour GAMAX MANAGEMENT AG

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03407. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032557.3/1126/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 44.058.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03165, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032337.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 44.058.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2004.

Pour PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03148. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032343.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

INTERSTÜCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 33.145.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Guy Baumann au Conseil d'Administration a été ratifiée.

Par cette assemblée VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommées Administrateurs en remplacement de M. Jean Bodoni, M. Guy Kettmann et M. Guy Baumann. AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour INTERSTÜCK S.A., Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032507.3/1017/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

QUEST MANAGEMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.341.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

C. Piccini.

(032560.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

LUX-HYGIENE SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4502 Differdange, Carreau Thillenber.
R. C. Luxembourg B 62.673.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Signature.

(032553.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

TERESA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03174, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032324.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

TERESA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 39.614.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 14 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 14 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour TERESA, Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032341.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

EVAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.714.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 31 décembre 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour EVAL HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032506.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ACTAEON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.348.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 23 avril 2004.

Signature.

(032546.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

SPARINVEST SIRIUS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 84.701.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

C. Piccini.

(032562.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

AZ PLUS INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 36.788.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 24 février 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Administrateur-délégué

Monsieur Jean-Luc Barthélémy, conseiller économique, demeurant à L-1450 Luxembourg, 30A, côte d'Eich.

Administrateurs

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'école.

Monsieur Gérard Löertscher, banquier, demeurant à Kilchberg.

Commissaire aux comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., sis à L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

Pétange, le 24 février 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032662.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

CHAMPBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 61.285.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Niedercorn le 9 février 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leur fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Administrateurs

Monsieur Henri Kettels, employé privé, demeurant à L-4989 Sanem, 30, rue du Traité de Londres.

Madame Claudine Kettels, employée privée, demeurant à L-4989 Sanem, 30, rue du Traité de Londres.

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Commissaire aux comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.-B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 9 février 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032664.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

BATIBEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 43.199.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BATIBEL, S.à r.l., que le siège social est établi à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

Luxembourg, le 2 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032573.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ESPLANADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.773.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP03009, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

ESPLANADE S.A.

Signatures

Administrateurs

(031687.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2004.

SEC, SOCIETE D'ETUDES ET DE COURTAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 52.631.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04688, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 23 avril 2004.

Signature.

(032628.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

YURA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 65.453.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration
tenue à Luxembourg le 19 mars 2004 à 20.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le siège social de la Société a été transféré du 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir du 22 mars 2004.

Luxembourg, le 22 mars 2004.

Pour et au nom de la Société

YURA CAPITAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AO05056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032577.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

GTH HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.187.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 16 avril 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 20 avril 2004.

Pour GTH HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03337. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032509.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ELECTRA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 67.348.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 26 février 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 16 décembre 2002 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Les comptes au 31 décembre 2002 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Administrateur-délégué

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Administrateurs

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

PRIMECITE INVEST S.A., L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Guillardin.

Commissaire aux comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.-B. Guillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 26 février 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032665.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

KING CHEETAH HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.679.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 1^{er} avril 2004 a élu comme administrateurs: Mme Lilja Össurardóttir, M. Bjarni H. Ásbjörnsson et M. Björn Jónsson et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour KING CHEETAH HOLDINGS S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032512.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

MUSTANG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.151.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 2 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour MUSTANG HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032516.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

SANTORINI INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 74.016.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 13 avril 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour SANTORINI INVESTMENT HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032519.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

S.C.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 54.777.

—
Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la société à responsabilité limitée S.C.L., S.à r.l., que le siège social est établi à L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.

Luxembourg, le 2 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032570.3/227/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

TOTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.952.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 16 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 avril 2004.

Pour TOTA HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032521.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

SOLSTICE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 79.476.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 16 juin 2003 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour SOLSTICE HOLDING S.A.
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03348. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032524.3/1021/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ART-CADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 68.222.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 24 février 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 2002 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter le bénéfice à nouveau et de continuer les activités de la société.

Les comptes au 31 décembre 2003 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société, malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Administrateur-délégué

Monsieur Jean-François Mucherie, architecte, demeurant à F-78200 Mante La Jolie, 7, rue Denfert Rochereau.

Administrateurs

Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 31, rue de l'Ecole.

Commissaire aux comptes

BUREAU COMPTABLE PASCAL WAGNER S.A., 81, rue J.-B. Gillardin, L-4735 Pétange.

Pétange, le 24 février 2004.

Pour la société
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03485. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032663.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

KVIST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 80.199.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 15 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KVIST HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032529.3/1021/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

I.R.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 90.045.

—
Il résulte d'une résolution du Conseil d'Administration de la société anonyme I.R.L. S.A., du 2 mai 2003, que le siège social est établi au 8, rue Jean Engling, à L-1466 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2003.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03851. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032571.3/227/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

JUNICLAIR PARTICIPATIONS FINANCIERES S.A. (J.P.F.), Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 62.668.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032692.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

CAFRA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 29.773.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03528. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032696.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

SAXI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 74.082.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 mars 2004 a élu comme administrateurs: WAVERTON GROUP LIMITED, STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED et BIREFIELD HOLDING LIMITED et comme commissaire aux comptes ROTHLEY COMPANY LIMITED.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SAXI HOLDING S.A.

KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-AO04735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032532.3/1021/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2002 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04042, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

(032510.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale statutaire reportée tenue en date du 7 avril 2004 que:

Délibérations

L'assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002 tels que présentés par le conseil d'administration.

Par vote spécial, l'assemblée accorde décharge pleine et entière à la société N.V. LERIAN COMMUNICATIONS, ainsi qu'à Messieurs Willem Hardeman, Patrick Goyvaerts et Jean-Luc Jourdan pour l'exécution de leur mandat d'administrateurs jusqu'au 31 décembre 2002. L'Assemblée accorde en outre décharge pleine et entière à la société FREECAP GLOBAL Inc. pour l'exécution de son mandat de commissaire aux comptes.

L'assemblée renouvelle les membres du conseil d'administration et nomme un nouveau commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005 suivants:

Administrateurs:

- N.V. LERIAN COMMUNICATIONS avec siège social à Bruxelles
- Monsieur Willem Hardeman, directeur de société, demeurant professionnellement à Bruxelles
- Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

ELITIUS & ASSOCIES S.A. avec siège social à Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2004.

Pour la société

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04038. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032515.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

ELCS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 3, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.498.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 7 avril 2004 que:

Délibération

Le conseil d'administration confère à Monsieur Willem Hardeman, directeur de société, demeurant professionnellement à Bruxelles, tous pouvoirs de signature individuelle dans tous les rapports de la société ELCS LUXEMBOURG S.A. avec les banques jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032517.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

M.S.C. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.463.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03169, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032330.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

M.S.C. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 77.463.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 5 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 5 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour M.S.C., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032351.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.641.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2004.

Pour *GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG, Société Anonyme*
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(032564.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 81.641.

En date du 16 avril 2004 l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé:

1. de ratifier la cooptation de M. Giovanni Bagiotti, à partir du 2 février 2004, en remplacement de M. Walter Ottolenghi, démissionnaire en date du 1^{er} février 2004;

2. de réélire:

M. Giovanni Bagiotti, MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3,

M. Giuseppe Lalli, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3,

M. Antonio Maria Penna, BANCA MEDIOLANUM S.p.A., Palazzo Meucci, Via S. Sforza, I-20080 Basiglio, Milano 3,

M. Wolfgang Petran, GAMAX AUSTRIA, GmbH, Rainerstrasse 7, A-5020 Salzburg,

Mr. Pierluigi Vergari, GAMAX BROKER POOL AG, Holbeinstrasse 11, D-81679 München,

en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005;

3. de nommer:

ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall, 7, L-5365 Münsbach,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Pour *GAMAX FUND OF FUNDS MANAGEMENT AG*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03396. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032520.3/1126/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

SOLIDUS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 15.614.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032681.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

DASHABO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 26.505.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(032683.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.

J.A.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 77.459.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(032328.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

J.A.F. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 77.459.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 5 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 5 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003:

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

Pour J.A.F. S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2004, réf. LSO-AP03142. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032349.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2004.

EURO-MEDIA 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.832.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(032684.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2004.
